



NE JETEZ PLUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS DANS DES SACS OPAQUES !

Une erreur de tri qui vous fait perdre du temps et qui coûte cher car ce n'est pas recyclé.

Publié le 25 août 2026



Emballés dans un sac poubelle opaque vos emballages et papiers ne sont pas recyclés.

Utilisez les sacs jaunes ou cabas réutilisables (ou des sacs transparents) pour jeter vos déchets recyclables.

Comment obtenir un cabas ou des sacs jaunes ?

- Vous habitez dans une autre commune que Millau ? Rapprochez vous de votre mairie pour récupérer un nouveau cabas. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du cabas usagé.
- À Millau, rendez-vous au siège de la communauté de communes, 1 place du Beffroi, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h. Merci de venir avec un justificatif de domicile et le cabas hors d'usage.

Qu'est ce qui va dans la poubelle jaune ?

TOUS les emballages, cartons, plastiques, métalliques et les papiers vont dans la poubelle jaune. Plus besoin de se poser de questions, ils y vont tous sans exception !

Des efforts de tri qui font baisser les taxes sur les ordures ménagères !

Nos efforts collectifs sont récompensés, alors il faut continuer à bien trier. En 2026, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a diminué de 6 %. Cela représente une économie de 283 000 euros pour les usagers.

Une baisse possible grâce à la baisse des coûts de collecte des déchets et à la hausse des recettes. Mais aussi, un meilleur tri des emballages et des papiers, le déploiement du compostage de proximité et la généralisation du sac orange pour les biodéchets ainsi que la mise en place d'une redevance spéciale répartie équitablement entre les professionnels.